

**Gaz : surcharges 2013 (clients résidentiels)**

		<b>Dénomination</b>	<b>Montant tvac (c€/kWh)</b>
<b>Fédéral</b>	Cotisation sur l'énergie		0,119660
	Cotisation fédérale	CREG : couverture des frais de fonctionnement de la commission de régulation de l'électricité et du gaz	0,003061
		OSP : financement des mesures sociales prévues par la loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies	0,013334
	Surcharge clients protégés		0,034190
<b>Wallonie</b>	Redevance de voirie		intégrée dans tarifs de transport et de distribution
	Redevance de raccordement au réseau gazier		0,007500
<b>TOTAL</b>			<b>0,177746</b>

Dernière mise à jour

8/01/2013